



Communiqué de presse

Lancement officiel du Portail sur les Droits des Personnes Handicapées en Afrique de l'Ouest (PROADIPH)

Bamako, 18 novembre 2011 : Handicap International, la Fédération Malienne des Associations des Personnes Handicapées (FEMAPH) et la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) ont officiellement lancé le portail des droits des personnes handicapées en Afrique de l'Ouest (PROADIPH), en compagnie des partenaires du projet, ce vendredi 18 novembre 2011, lors d'un atelier régional du projet DECISIPH (Handicap International).

Le portail PROADIPH a pour ambition de promouvoir les droits des personnes handicapées et favoriser l'accès à l'information concernant ces mêmes droits, conformément à l'article 21 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH), relatif à la liberté d'expression et d'opinion et l'accès à l'information.

Partant du principe que les Droits de l'Homme s'appliquent à tous, sans discrimination, dans toute leur diversité et que tous les êtres humains doivent être respectés dans leur dignité, ses initiateurs souhaitent en faire une plateforme d'information, pour lutter contre la méconnaissance générale des droits des personnes handicapées en Afrique de l'Ouest et en faciliter la promotion. L'objectif final est ainsi de contribuer à une meilleure insertion des personnes handicapées au sein de leur société.

Les organismes internationaux estiment généralement à 15% de la population globale la proportion de personnes handicapées, dont 85% d'entre elles vivent dans les pays en développement.

La situation des personnes handicapées est surtout marquée par d'importantes inégalités socioéconomiques par rapport au reste de la population. Par exemple, d'après les estimations de la Banque Mondiale, une personne sur cinq vivant en dessous du seuil de pauvreté est handicapée. Dans les pays en développement, la majorité des personnes handicapées appartient aux catégories les plus pauvres. Autre exemple, selon l'UNESCO, 90% des enfants handicapés ne sont pas scolarisés et 30% des enfants des rues sont handicapés, selon l'UNICEF.

Le handicap est en réalité à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté. Il peut entraîner la pauvreté, car il est un obstacle à une pleine participation des personnes handicapées dans la vie sociale et économique de leurs communautés, surtout si les services de soutien et les mesures d'aménagement raisonnable ne sont pas disponibles. Ce n'est pas la déficience en elle-même, mais la discrimination, l'exclusion sociale et le déni des droits alliés à un accès limité aux services de base qui forment le lien entre handicap et pauvreté. La pauvreté peut aussi entraîner le handicap, car elle rend les individus beaucoup plus vulnérables.

En Afrique de l'Ouest, ces différentes discriminations et inégalités sociales et économiques s'expriment encore plus fortement. La réalisation des droits des personnes handicapées se heurte à de nombreuses difficultés ou contraintes, dont une méconnaissance généralisée de leurs droits et la faible disponibilité de l'information et des données quantitative/qualitatives et bonnes pratiques, rendant la promotion des Droits des personnes handicapées plus difficile.

Le portail PROADIPH entend donc faciliter l'accès à l'information à tous, afin de contribuer à une meilleure insertion des personnes handicapées dans leurs sociétés. L'information mise en ligne sera en premier lieu destinée aux principaux intéressés, les personnes handicapées et les organisations de personnes handicapées, mais aussi plus largement au grand public, aux partenaires au développement et aux décideurs. Différents types de ressources seront postés sur le site : des textes juridiques et articles de fonds sur les Droits des Personnes Handicapées en Afrique de l'Ouest, des rapports sur les mêmes enjeux, mais aussi des ressources médias (photos, vidéos, sons) et des informations sur l'actualité des droits des personnes handicapées dans les pays. Tous ces contenus se veulent abordés les différents types de déficience et être accessibles à tous, mais aussi aux francophones et aux anglophones d'Afrique de l'Ouest.

Coordonné conjointement par la FEMAPH, la FETAPH et Handicap International, le portail sera animé par les contributions des autres partenaires du projet : FEBAH (Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées) ; FNPH (Fédération Nigérienne des Personnes Handicapées) ; SLUDI (Sierra Leone Union of Disabilities Issues) ; FSAPH (Fédération Sénégalaise des Associations de Personnes Handicapées) ; FAPHB (Fédération des Associations de Personnes Handicapées du Bénin) ; NUOD (National Union of the Organizations of the Disabled).

Ce portail est réalisé avec le soutien du Fonds Francophone des Inforoutes de l'Organisation Internationale de la Francophonie et celui de l'AFD et de l'Union Européenne.

Le Portail PROADIPH est accessible sur www.proadiph.org

Pour plus d'informations, veuillez contacter Guilaine Thébault Diagne, Chargée de communication DECISIPH comregiodecisioph@hi-sen.org; +221 77 615 17 98